

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins de six mois.



ANNONCES :

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^{me} " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme conditions libérales.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Empruntons-nous du sol si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

Des labours ordinaires en général.

DE LA PROFONDEUR DES LABOURS.

La profondeur des labours proprement dits, ou en d'autres termes, de ceux qui n'attaquent pas le sous-sol, est nécessairement déterminée par l'épaisseur de la couche arable. Quand on ne peut pas augmenter cette dernière au dépens de la couche inférieure, on n'a d'autres ressources, comme il sera bientôt expliqué, que de l'élever en certains points en la diminuant sur d'autres, par un travail en ados ou en billons. Dans les cas moins défavorables, la profondeur doit varier selon certaines règles qu'il est assez facile de généraliser dans un traité de culture.

Quand on donne plusieurs labours à une terre, il est toujours avantageux de commencer par le labour le plus profond, afin que la terre ait mieux le temps de se mûrir. Malheureusement, tout en reconnaissant la justesse de ce principe, très souvent on est obligé de s'en écarter en pratique; car sur certains sols, dans l'impossibilité ou l'extrême difficulté de donner, de prime abord, au soc l'entrure nécessaire, on n'a d'autre parti à prendre que de l'augmenter progressivement.

Une fois que le terrain a été renourné et ameubli à une profondeur convenable, les labours suivants peuvent et dans la plupart des cas, doivent même devenir moins profonds.

Ils le doivent, lorsqu'on vient de répandre à la surface des amendements divers, par exemple des cendres, de la chaux ou même des engrais, que la charrue pourrait entraîner au-dessous de la portée des racines; lorsqu'aux approches des semis du printemps on ne veut pas compromettre les excellents effets de l'ameublissement produit par les gelées, et ouvrir plus qu'il n'est nécessaire, le sol à l'excessive évaporation produite par les vents secs et les vifs rayons du soleil de cette saison. En pareil cas,

quelques hersages peuvent même être une préparation suffisante.

Enfin, il en est des labours comme des défoncements, ils doivent varier en raison de la longueur des racines des plantes cultivées. Ils doivent varier encore en rapport avec la végétation particulière des espèces. Quelques-unes, telles que les patates, les navets, les fèves, etc., réussissent sensiblement mieux lorsque la charrue a ramené à la surface certaine quantité de terre neuve.

John Sinclair, à la suite de recherches attentives, affirme que, sans les labours profonds, ces récoltes diminuent ordinairement, après un certain temps, en quantité, en qualité et en valeur. D'autres plantes sarclées, également propres à la culture des défriches, sont dans le même cas; tandis qu'il en est qui s'accoutument assez bien d'un labour qui n'augmente pas en profondeur.

La plupart des agronomes recommandent, sinon de faire alterner régulièrement les labours profonds et les labours superficiels, au moins de recouvrir de temps en temps aux premiers, ce qui est sans contredit, fort profitable.

L'auteur cité plus haut a établi, par une table, les règles suivantes :

- 1^{er} labour de jachère. 6 à 8 pouces ou mieux 10 à 12 pouces.
- 2nd labour. 6 à 7 pouces.
- 3^{ème} labour. 5 pouces.
- Labour de semaille. 4 pouces.
- Avoine sur navets. 4 à 5 pouces.
- Fèves sur un seul labour. 6 à 9 pouces.
- Fèves sur un second labour. 5 pouces.
- 1^{er} labour pour l'orge. 6 à 7 pouces.
- 2nd labour. 5 pouces.
- 3^{ème} labour. 4 pouces.
- 1^{er} labour pour les patates. 4 à 6 pouces.
- 2nd labour. 5 pouces.

Thaër a cru pouvoir poser en principe, en restant au-dessous

des bornes de la vérité, que la valeur de la couche arable s'augmente de 8 pour 100, avec chaque pouce de profondeur qu'on peut lui donner au-delà de 6 jusqu'à 10 pouces, et qu'elle diminue proportionnellement de 6 à 3 pouces. A la ferme modèle de Grignon la culture repose sur de semblables principes, et tous les ans on laboure successivement ou plutôt on défonce de 9 à 11 pouces toutes les terres destinées à former la sole des plantes sarclées.

DU NOMBRE DES LABOURS.

Plusieurs causes fort différentes contribuent particulièrement à modifier le nombre des labours. Ce sont : leur destination, la nature et la disposition des terres qui les reçoivent, les circonstances atmosphériques qui les précèdent, les accompagnent ou les suivent.

Nous verrons, en traitant de chaque culture en particulier, quelles sont celles qui exigent, avant les semailles, plus ou moins de labours préparatoires.

Les labours de jachères doivent être assez multipliés (non seulement pour ouvrir le sol aux influences bienfaisantes de l'atmosphère) ; mais aussi pour détruire complètement les racines et les germes des plantes nuisibles qui occuperaient la terre au détriment des cultures productives. Il n'est pas sans exemple que pendant une jachère on ne donne à la terre 4 à 5 labours.

Les terres argileuses exigent des labours d'autant plus fréquents qu'elles offrent une plus grande tenacité, et malheureusement, ces labours sont d'autant plus dispendieux qu'ils sont plus nécessaires.

Les terrains légers, sablonneux et chauds exigent moins de labours que les sols argileux. Cela dérive si naturellement des principes posés dans le cours de cet article, qu'il serait superflu d'entrer dans de nouveaux détails.

Remarquons encore que des labours répétés sur des collines en pente tant soit peu rapides, tendent à dépeupler leurs sommets de la terre qui les recouvre et par suite, à les rendre improductives ; que dans les localités exposées aux inondations, les terres sont d'autant plus sujettes à être entraînées par les eaux, qu'elles sont labourées plus fréquemment, et que, bien souvent, sous peine de désastres considérables, on est contraint de ne les pas labourer du tout.

Quant aux circonstances atmosphériques, elles exercent une très grande influence surtout sur les terres d'un travail naturellement difficile. Le champ le plus compact, labouré l'automne, dans un état convenable, c'est-à-dire, ni trop sec ni trop humide, après qu'il a été soumis à l'action puissante des gelées de l'hiver, n'a pour ainsi dire besoin, s'il est exempt de mauvaises herbes, que d'être roulé à l'époque des semailles. Il se réduit alors en terre assez meuble, tandis que de nombreux et profonds labours du printemps pourraient lui devenir mécaniquement plus nuisibles qu'utiles, si la saison se comporte mal.

Arthur Young rapporte qu'un cultivateur laissa une pièce de terre compacte en jachère pendant deux ans. A la St. Michel de la seconde année, il sema cette pièce en blé d'automne, après lui avoir donné douze labours. Quel fut le résultat de

cet essai ? Il eut sans doute une magnifique récolte ? Point du tout. Le blé leva fort bien, mais le printemps fut pluvieux ; et plus la surface était unie, plus elle était propre à se prendre comme un mortier. La récolte fut très peu productive et encore le grain fut-il de mauvaise qualité. On voit par cet exemple que le nombre des labours, n'équivaut pas toujours à leur opportunité.

Assez généralement il faut donner aux terres à blé deux à trois labours. Arthur Young établit que ce nombre est à peu près indispensable. Encore une fois, le moyen le plus certain d'éviter les labours trop multipliés, c'est de savoir les faire à propos.

ÉPOQUES FAVORABLES AUX DIVERS LABOURS.

Les terrains facilement perméables à l'eau peuvent, à vrai dire, être labourés à peu près en tout temps ; mais il est loin d'en être de même des autres. Lorsqu'une terre surabonde d'humidité, tantôt elle adhère au soc et au versoir de la charrue, tantôt elle se comprime en bandes boueuses, sans aucune porosité, et que la sécheresse transforme en véritables pierres ; les animaux en les piétinant, rendent plus sensible encore un tel inconvénient.

Lorsqu'une terre est trop sèche, outre qu'il est presque impossible de la travailler, elle se divise en mottes d'une extrême dureté que la herse ne peut briser. Il est donc indispensable de choisir le moment où les pluies l'ont humectée assez profondément sans la saturer.

Dans le Canada, une des principales difficultés que rencontre le laboureur, est la brièveté du temps qu'il peut employer à la préparation de la terre, et s'il ne profite pas de l'automne, les pluies ou trop fréquentes ou trop rares du printemps le retardent indéfiniment, et le mettent souvent dans l'impossibilité de semer à temps.

Il est avantageux de labourer les terres fortes aussitôt qu'elles ont été dépeuplées de leurs produits, si la saison est favorable ; les labours d'automne contribuant, comme nous l'avons déjà dit, plus que tous autres à leur ameublissement.

Quoique les terres légères ne souffrent nullement de n'être labourées que le printemps ; cependant, il est aussi avantageux de les labourer dès l'automne ; d'abord, parce qu'elles sont prêtes à être ensemencées dès les premiers jours de beau temps ; ensuite, parce que battues par les pluies et la neige, elles s'affermissent et offrent aux racines et à la tige des plants un sol plus consistant.

Les labours d'été ne sont en usage que dans deux cas : 1o. pour la préparation des terres qui viennent de porter des récoltes et qu'on veut semer immédiatement ; cas peu ordinaire, mais qui peut, en des circonstances favorables, présenter de précieux avantages avec un bon système d'assolement ; 2o. pour détruire les mauvaises herbes pendant une jachère complète.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Un bon cultivateur nous demandait ces jours derniers : " Où en sont les affaires du pays ? " Cette

question nous mit dans un grand embarras, et nous ne nous sûmes d'abord que répondre. En effet, à part certains faits connus de tout le monde, qui peut dire sans crainte de se tromper, quelle tournure vont prendre les affaires ce qui va se passer d'ici à six mois. Nous connaissons bien, il est vrai, les intentions de nos législateurs, la décision de nos ministres sur les grandes questions qui nous intéressent; mais que d'obstacles peuvent surgir tout-à-coup, et contre lesquels se briseront peut-être le meilleur vouloir. Que de circonstances imprévues peuvent détruire les plus belles espérances, d'autant plus que la marche de nos affaires se trouve aujourd'hui en quelque sorte dépendante de la volonté de voisins prévenus contre nous. De nouvelles élections vont avoir lieu prochainement au Nouveau-Brunswick. Ces élections seront-elles favorables au grand projet de la Confédération des Provinces? ou seront-elles une protestation contre ce projet? Un prochain avenir le dira, mais en attendant ce résultat, nous serons toujours plongés dans la même incertitude.

Ainsi, quand on nous interroge sur les *affaires* du pays, nous ne pouvons répondre avec certitude que sur le passé.

Après une Session qui a duré un mois et quelques jours, nos Chambres viennent d'être fermées. Le 18 du moi dernier, vers trois heures de l'après-midi, le Gouverneur-Général s'est rendu à la salle des séances du Conseil Législatif, avec le cérémonial ordinaire, et a prorogé les Chambres par le discours suivant :

"Honorables Messieurs du Conseil Législatif :

"Messieurs de l'Assemblée Législative :

"Je suis heureux de pouvoir mettre fin à vos travaux parlementaires.

"L'acte que vous avez passé pour la codification et la refonte des lois civiles du Bas-Canada ne peut manquer d'avoir d'heureux résultats pour ceux qui sont destinés à vivre sous le régime de ces lois.

"Les actes que vous avez passés pour l'abolition de la peine de mort en certains cas, et pour l'amélioration du système d'enregistrement, et de la loi des écoles secondaires (*grammar school*) du Haut Canada, contribueront aussi, je n'en doute pas, au bon gouvernement et à la prospérité du peuple de cette province.

"Messieurs de l'Assemblée Législative :

"Je vous remercie des subsides que vous avez votés pour le service public, et je vous assure que je n'aurai rien de plus à cœur, ainsi que mes aviseurs, que de les administrer avec économie.

"Honorables Messieurs et Messieurs :

"Je vous félicite de l'abondante récolte dont il a plu à la divine Providence de favoriser notre pays, et je me flatte que, de retour dans vos foyers, vous userez de votre influence parmi le peuple que vous représentez, de manière à lui faire témoigner sa reconnaissance envers le Tout-Puissant, par l'accomplissement consciencieux de ses devoirs sociaux, dont le bien-être général de la communauté dépend tout autant que de l'accomplissement des devoirs politiques."

Après ce discours, Son Excellence a sanctionné cent-vingt-et un bills. Qu'on dise après cela que la session n'a pas été trop fructueuse, surtout si on tient plus au nombre des nouvelles lois qu'à leur valeur réelle.

D'après ce qui précède, chacun peut se dire où *en sont les affaires du pays*.

Le code civil qui était la grande question du jour, après avoir subi quelques légers amendements est devenu la loi civile du Bas-Canada.

Maintenant faisons une courte descente dans le golfe St. Laurent. Là, ce qui frappe au premier abord c'est le grand nombre d'hommes (6,000) employés à la pêche de la morue. La première question que les visiteurs s'empressent d'adresser aux premiers pêcheurs qu'ils rencontrent est invariablement celle-ci : "Comment va la pêche, cette année?" Eh bien, cette année, pourraient-ils tous répondre, la pêche sera peu de fortunes; car si on excepte quelques rares localités, telles que Percé, la Pointe St. Pierre, partout ailleurs la morue et les petits poissons qui servent d'appâts semblent avoir pris la fuite vers d'autres rives. Des nouvelles du Labrador et du détroit de Belle-Isle, nous portent à croire que la morue a émigré en masse de ce côté; car là elle se trouve en grande abondance.

Cette disette de pêche aura peut-être un excellent effet sur les habitants de ces rives éloignées, elle les détournera d'une industrie qui fait la fortune de quelques particuliers, mais qui laisse le grand nombre dans les dettes et la misère, et les forcera en quelque sorte à se livrer à la culture de la terre, qui est généralement de qualité supérieure.

Revenons dans nos parages et disons un mot des exhibitions. On a commencé dans divers comtés de la province des exhibitions ou concours agricoles qui rassemblent beaucoup de monde et qui, à certains égards doivent procurer d'utiles résultats. L'exhibition provinciale a aussi lieu, actuellement, à Montréal, et tout fait espérer qu'il y aura une quantité considérable d'objets de toute espèce, et qu'on y rencontrera aussi encombrements de visiteurs.

Tout le monde l'avoue, les exhibitions ont été créées dans un but très-louable et patriotique; elles étaient destinées à produire les plus heureux résultats; et dès leurs commencements elles ont fait faire un pas immense à la cause agricole. Cependant nous croyons que les exhibitions de comté sont loin de toujours atteindre leur but, et que ce n'est pas trop d'avancer que, dans certaines localités, les résultats sont à peu près nuls. Maintenant pourquoi en est-il ainsi? Parce que la routine est ici comme ailleurs, pour crier à tous ses dévoués: "Arrière ces innovations, nos pères qui remplissaient leurs greniers de bon blé, savaient bien se passer de ces expositions." En second lieu, les primes accordées presque exclusivement à l'amélioration du bétail, font croire aux cultivateurs que les riches seuls sont appelés à partager les faveurs des sociétés, et qu'eux n'ont rien ou presque rien à y prétendre. Nous sommes loin de partager ces préjugés, mais nous croyons que le grand nombre des sociétés d'agriculture accorde trop d'attention à l'amélioration

du bétail, et pas assez à celle des terres.

D'ailleurs, il faut bien se persuader que travailler à l'amélioration des animaux avant de s'occuper de celle de la culture des terres, c'est commencer par la fin, et qu'on ne réussira efficacement à avoir un bon bétail, que lorsque nos pâturages seront abondants, et qu'on pourra lui offrir à l'étable une riche et saine nourriture.

Qu'il nous soit encore permis de penser, avec de bons esprits, comme il a été manifesté souvent, que ces concours n'ont peut-être pas autant d'efficacité pour le bien général qu'en auraient des semences modèles bien tenues, dans chaque comté. On a déjà donné d'excellentes raisons contre plusieurs défauts qui se glissent dans l'organisation et à l'administration des concours agricoles. Ces raisons sont à peser plus que jamais, afin qu'en toute chose, notre système agricole ne soit pas une déception ou une affaire d'intérêt privé ou de luxe ou d'ostentation; mais bien une sorte d'école publique pour la masse du peuple, qui a tout-à-fait besoin de leçons simples et pratiques.

Essais Poétiques.—Tel est le titre d'un magnifique volume dont nous accusons réception avec reconnaissance. Ce volume sort des presses de M. Desbarats, et est tout-à-fait recommandable sous le rapport typographique.

L'auteur des *Essais poétiques* est déjà avantageusement connu du public éclairé, et sans contredit parmi nos écrivains, il occupe une place tout-à-fait distinguée.

M. L. P. Lemay a eu le véritable talent de la poésie, son style est aussi brillant que sa rime est riche et bien choisie. Son vers est facile autant qu'harmonieux, et gracieux autant que plein de vigueur. Vous lisez l'œuvre de M. Lemay avec l'intérêt le plus introuvable, sans efforts et sans fatigue jusqu'à bout; parce que chez lui tout est naturel, tout respire une simplicité charmante, et que c'est le cœur qui parle. L'ouvrage commence par une traduction d'un poème célèbre, l'Évangéline de Longfellow. Dans ce travail, il s'est montré aussi habile traducteur qu'excellent poète, et il a parfaitement rendu toutes les couleurs et les moindres nuances mêmes de son modèle.

Les pièces diverses et nombreuses qui complètent l'ouvrage, ont déjà, pour la plupart, été publiées dans quelques-uns de nos journaux, cependant nous aimons à les voir réunies, à les relire, et sous une forme qui les conservera aux amis de la belle littérature.

Enfin, M. Lemay, vient de mettre au jour un livre qui fait la gloire des lettres canadiennes et qui devra lui mériter la sympathie de tous ceux qui sont capables de juger du mérite de son travail.

Nous souhaitons à M. Lemay que ses compatriotes sachent apprécier son œuvre à sa juste valeur, et le récompenser des moments délicieux que ses vers leur procureront.

Occupons-nous maintenant des faits et gestes de nos ancêtres; car il y a toujours un grand intérêt pour des fils bien nés, éloignés de leur patrie, de se transporter en esprit aux foyers de leurs aïeux.

Les français, qui ne sont jamais en arrière quand il s'agit de s'avancer dans la voie du progrès, veulent aussi avoir leur télégraphe transatlantique, et ils viennent de former une compagnie dans le but de relier le nouveau monde à l'ancien.

Pendant que l'infatigable société anglaise, sans se laisser décourager par les obstacles qu'elle rencontre, s'apprête à relever l'énorme cordage enseveli sous les flots, la compagnie française a déjà posé les jalons de sa nouvelle entreprise.

Voici la route que devra suivre le fil français: De Paris à Lisbonne et de Lisbonne au Cap St. Vincent, par terre; puis par mer, du Cap St. Vincent aux Iles Canaries, en suivant le littoral marocain; des Iles Canaries au Cap Vert, en longeant le littoral africain; du Cap Vert (devenu dernièrement possession française) au Cap St. Roque à Cayenne, par le littoral américain; de Cayenne à la Nouvelle Orléans, ou par le littoral ou par des câbles reliant les principales îles de l'Archipel des Antilles.

Il paraît que la compagnie est assurée du concours du gouvernement impérial qui serait tombé d'accord avec elle sur les conditions de la concession, et que le Corps législatif sera saisi d'un projet de loi à cet effet, à sa première session.

Comme le percement de l'Isthme de Suez est une entreprise française, les journaux anglais n'ont cessé de laisser percer leur jalousie, depuis le commencement de ce travail gigantesque. Actuellement encore ils s'efforcent de faire croire que cette entreprise est un fiasco. Malgré cette conduite si déloyale, l'ouverture du canal n'en est pas moins un fait accompli et parfaitement établi d'après les dernières nouvelles que nous en recevons. Voici ce que nous lisons dans le *Mémorial Diplomatique*.

« Il n'y a plus à révoquer en doute le succès de l'entreprise du percement de l'Isthme de Suez. Le 15 août les écluses du canal de Suez à Ismaïta ont été ouvertes, réalisant ainsi la communication continue d'une mer à l'autre; un bâtiment chargé de 300 tonnes de houille a passé directement de la Méditerranée dans la Mer Rouge. Une dépêche télégraphique a transmis le même jour la nouvelle de cet heureux événement à S. M. l'Empereur Napoléon, qui était alors au camp de Châlons, et qui a répondu par la même voie pour complimenter la compagnie de son succès.

Nous allons terminer cette *Quinzaine* par un fait qui peut produire de grands résultats. Voici ce nous lisons dans un journal de Marseille:

« Six mille jeunes hommes de 20 à 40 ans, se sont réunis à Belle-de-Mai, et là, la main dans la main, ont juré de ne plus songer au mariage jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire jusqu'au moment où un changement radical s'opérerait dans les mœurs de nos demoiselles.

« Plus de toilettes extravagantes et ruineuses, plus de coquetterie, plus d'airs de grandes dames, plus d'oisiveté, coquetteuse; le retour aux mœurs simples et primitives, le retour aux habitudes d'économie et de ménage, à la vie de vraies mères de familles et d'épouses

modestes, telles sont les conditions posées par la grève des célibataires."

C'est plus grave qu'on ne pense! si les jeunes gens de nos grandes villes et de certains villages allaient se mettre en grève! Avis à qui de droit.

CORRESPONDANCE.

Culture du Tabac sur l'Isle du Calumet.

Monsieur le Rédacteur,

Dans le numéro 21 de votre petite mais charmante *Gazette des Campagnes*, je vois qu'un certain M. S. Dionne dit avoir mesuré, dans le champ de M. Ezechiel Rossignol, de St. Denis, sur une tige de tabac, des feuilles de la longueur de 36 pouces, et dont la largeur mesurait 19 pouces.

Tout en félicitant M. Rossignol d'un si beau succès, je ne puis garder plus longtemps sous silence un fait qui ne peut manquer de faire honneur à M. F. X. Franchère, mon co-paroissien, et à la paroisse de l'Isle du Calumet que nous habitons; j'ai vu moi-même dans son champ du tabac tout-à-fait remarquable et cultivé avec soin.

J'ai mesuré dans le champ de M. F. X. Franchère, qui (il faut le dire sans déprécier aucune personne de la place) a toujours récolté le plus beau tabac sur l'Isle; sur une tige, des feuilles qui mesuraient 40 pouces de longueur, et 20 de largeur. Je dois ajouter qu'il compte plusieurs de ces feuilles parmi les 300 pieds qu'il a cultivés cette année. Il m'a prié de faire connaître qu'il a semé cette année de la graine de Tabac du Connecticut, qu'il doit à la générosité de M. le Dr. Génand, de la paroisse de St. Jacques de l'Acadian.

Je suis heureux d'être un abonné de votre excellente *Gazette*, car je puis constater en la lisant, l'émulation qu'il y a parmi mes compatriotes, pour porter à leur perfection la culture du Thé et du Tabac.

J. H. A. VALQUETTE, instituteur.

Ste. Anne du Calumet, 9 septembre 1865.

L'Emigration aux Etats-Unis.

(Suite et fin.)

"Pourquoi donc perdre si lâchement ce noble et beau sentiment national, le seul qui, sous la forte influence de la religion, fait de l'homme un véritable héros dans les épreuves et les adversités de la vie d'un peuple? Pourquoi donc n'aimer pas notre patrie de manière à la conserver belle et heureuse, à la rendre riche et puissante? Elle a coûté si cher à nos pères, qui, après avoir passé de la gloire à l'immortalité, dorment maintenant le sommeil de la mort dans son sein! Elle a saigné beaucoup, elle saigne encore de leur sang; à nous, qui en sommes en honneur et en conscience les gardiens, à nous de l'aider et de la consoler. Elle a souffert beaucoup, elle souffre encore et souffrira davantage si nous n'arrêtons pas ce torrent d'émigration, qui entraîne à sa suite son bonheur et sa prospérité.

"L'or, qu'on fait briller à vos yeux de l'autre côté des lignes, n'est qu'un piège. Une fois pris, vous n'en sortirez, soyez certains, si cependant vous le pouvez, qu'à force de sacrifices, d'humiliations, de souffrances et de privations.

"On promet de payer \$50 par mois; c'est le maximum, et j'admets qu'on le donne réellement; chose qui n'arrive pas toujours. Les frais de passage et ce transport sont d'au moins \$25 et souvent beaucoup plus; le décompte est de 30 par 100;

balance \$17.50. La pension est de \$3 à \$4 par jour aux hôtels, mais je ne la suppose que de \$4 par semaine ou de \$16 par mois. Conséquemment frais de transports, discompte et pension ôtés, il ne reste sur les \$50 que la minime somme de \$1.50. Où donc est le profit?.....

Mais, objecte-t-on, nous n'avons à payer le passage qu'une fois. C'est vrai, mais aussi vous n'avez le plus souvent sinon toujours, qu'une fois \$50 pour un mois; le second c'est moins et le troisième c'est *attrape ce qu'on peut*. Comme à l'individu, dont je viens de parler, on vous dira: nous n'avons plus besoin de vous, et alors, comme lui, vous végérez, et vous travaillerez en véritables esclaves pour obtenir les moyens de retourner au Canada, si toutefois vous ne cédez pas à cette fausse honte, qui en retient un si grand nombre.

"Partis avec l'espoir de faire fortune et trop souvent contre le conseil de personnes sages et expérimentées, on préfère vivre dans les manufactures ou dans les écuries des Yankees, leur servir de valets et de marche-pieds plutôt que de revenir au milieu des siens, plus pauvres qu'on ne les avait laissés. D'autres fois, et c'est le cas ordinaire, pour satisfaire à cette vanité d'amour propre, qui veut avoir raison quand même, on s'achète ou l'on emprunte une robe de soie ou un habit de drap, le tout assez commun, Dieu merci! et l'on vient dépenser au milieu de nous de la manière que vous savez ou qu'il est aussi bien de ne pas savoir, les quelques piastres, que l'on a si difficilement gagnées, pour ensuite retourner prendre de nouveau le joug écrasant de la servitude.

"Tel est enfin de compte ce paradis terrestre, qu'on vous promet chez nos voisins. Interrogez les faits et non les personnes intéressées à vous tromper, examinez si la position de ceux qui se sont expatriés pendant 3 ou 4 ans est de beaucoup meilleure que la vôtre, et jugez.

"Rappelez-vous que tout homme, quelque étroite que soit la sphère de son existence, est appelé à servir son pays. Rappelez-vous aussi que la voix de la nationalité ne retentit jamais en vain à l'oreille de l'honnête citoyen. Or, il n'y a plus à se faire illusion, le danger est évident, elle demande impérieusement notre appui. Elle est menacée, sérieusement menacée. Le péril est imminent, à nous de le parer. Elle est sur le point d'être noyée sous les flots Anglo-Saxons, qui l'envahissent de toutes parts; à nous de nous unir au lieu de lui tourner le dos et de ne faire qu'un seul et même homme pour lui porter secours et l'éviter du naufrage.

"Une scène sublime est à se jouer actuellement sur cette partie du Nouveau Monde, scène dont le théâtre, est le Canada, dont les acteurs sont les différentes nationalités, qui l'habitent, dont le dénouement doit être, espérons-le, l'indépendance et la liberté.

"Liberté! le plus beau présent, que Dieu ait fait à l'homme; liberté! mot magique qui remue si fortement toutes les fibres d'un cœur haut placé, quand donc luiras-tu sur cette belle terre du Canada? Sans doute quand sous l'égide puissante de la fière Albion, quand à l'ombre protectrice de son glorieux drapeau, nous serons devenus assez forts et assez puissants pour te protéger et faire respecter.

"D'ici là, tâchons de bien jouer nos rôles, de les jouer à qui mieux mieux, et surtout tâchons de les jouer en amis, qui se respectent et qui s'estiment, mais ne les changeons pas. Restons ce que nous sommes, sinon nous faiblirons à notre devoir.

"Soyons à jamais pénétrés de la haute importance du rôle, qu'est appelé à jouer en Amérique la race française; n'oublions pas que le Canada est l'héritage sacré de nos ancêtres, dont les noms sont inscrits en lettres d'or dans les annales de la gloire. Nous en sommes les héritiers présomptifs, et, comme tels, nous ne devons reculer devant aucun sacrifice, pas même devant la

mort pour le conserver pur et intacte. Autrement nous serons cités par la voix éloquent de l'histoire au tribunal de postérité, comme des lâches, dont la moindre punition sera le dédain et le mépris de tous les peuples.

« Encore une fois, soyons dignes de nous-mêmes ; du nom que nous portons ; du sang français qui coule dans nos veines ; de la belle langue, que nous parlons ; de la religion que nous professons ; de la glorieuse nationalité, qui nous distingue, et nous nous maintiendrons à la hauteur de notre destinée Providentielle. Nous verrons peut-être, pour me servir de la belle expression du professeur Thibault, un moindre nombre de Canadiens-Français fuir le Canada, laisser leur patrie, où ils sont connus, appréciés, chéris, pour aller tomber, seuls et tristes, dans le tourbillon de la république voisine ; par malheur, le mauvais roman de plusieurs millions de nos compatriotes. »

Sherbrooke, 29 août 1865.

CÉCILËN.

La récolte à la Baie des Chaleurs.

On nous communique les renseignements suivants sur la récolte, de la Baie des Chaleurs, sur tout celle des paroisses de Maria Cascapébiac et Bonaventure :

Le résultat général est satisfaisant, surtout si on le compare à celui de l'année dernière.

Le blé a généralement été fort maltraité par la mouche. Celui qui a été épargné promet beaucoup. L'orge est maintenant parvenue à maturité, et l'on compte sur un rendement magnifique. La récolte d'avoine est la plus belle qu'il y ait eu depuis longtemps ; plusieurs cultivateurs ont commencé à la couper, et si les gelées ne viennent pas endommager celle qui est encore verte, il y aura abondance de ce produit. Quelques cultivateurs écossais ont commencé à cultiver le blé-serrazin. Les pois sont généralement peu prisés ; il s'en récolte très-peu, et la qualité va de pair avec la quantité.

Les pommes de terre (patates) donneraient une récolte magnifique, si la maladie les épargnait ; mais déjà, en plusieurs endroits on se plaint, et chose surprenante, c'est dans les terres neuves que le dommage est plus grand. Tout dépendra de la température de l'automne.

Le foin est tout ce qu'on peut désirer de mieux, excepté pour Bonaventure où généralement d'ailleurs le sol ne lui est pas propice.

Dans quelques endroits, les cultivateurs sont encouragés et excités par l'exemple des gens haut-placés. Ainsi à New-Carlisle, M. Hamilton, avocat, M. le Notaire Lebel, et plusieurs autres, sont à la tête du mouvement. A Bonaventure, M. le Grand-Vicaire Mailloux a décidé ses paroissiens à cultiver le lin en grand ; et le résultat est des plus satisfaisants. A Maria, chez le curé du lieu, le Révd. M. N. Gauvin, on peut voir un champ de patates d'une beauté exceptionnelle. Le rendement répond à l'aspect ; des pieds ont fourni jusqu'à 50 patates chaque.

Mais le malheur c'est que beaucoup négligent la culture pour se livrer à la pêche. Les journaux ont dit et répété que c'était un grand malheur que la nullité de la pêche cette année dans la Baie des Chaleurs. Mais c'est pour le plus grand bien ; car les gens se dégoûtent de se livrer à des occupations qui ne leur rapportent rien, et s'adonneront à la culture des terres, seule ressource assurée pour eux et leurs enfants.

Espérons que le chemin de fer Intercolonial finira par s'étendre jusqu'à la Baie des Chaleurs, cela fournirait un débouché aux produits, et amènera une aisance inconnue jusqu'à présent.

Par là serait anéanti le monopole des bourgeois, et tout changerait bientôt de face.

RECETTES.

Manière de faire le fromage à la crème

Ce fromage, mangé frais, est très agréable. Voici le procédé fort simple pour le faire : Prendre un lot de crème très-fraîche—un demi-bot de lait bouilli, tiède—un demi-bot de lait froid—deux cuillerées à bouche de petit-lait—quatre gouttes de présure, mélanger le tout. Au bout de 24 heures, mettez le fromage dans un vase garni de mousseline ; tournez-le tous les jours, en ayant soin de le saler des deux côtés. Vous pourrez le manger au bout de quatre ou cinq jours.

Conservation des Tomates

Voici un excellent moyen pour conserver parfaitement les tomates d'une année à l'autre.

On choisit des tomates mûres d'une forme régulière, plutôt petites que grosses ; on les place avec soin dans un bocal de verre, de grès ou de terre, que l'on remplit complètement jusqu'à 2 à 3 pouces de l'orifice.

On verse dans le bocal de l'eau dans laquelle on a fait dissoudre du sel de cuisine jusqu'à saturation, ou au moins jusqu'à ce qu'un œuf surnage dans la dissolution. Il faut avoir soin de mettre sur les tomates une planche, une pierre plate ou un morceau de brique pour les obliger à rester immergées dans le liquide. Sans cette précaution, celles de la surface qui sont en partie dans l'eau se gâtent en cet état. Les tomates se conservent parfaitement pendant plusieurs années, avec leur forme, leur couleur, et leur saveur. Quand on veut les employer, on les fait tremper dans de l'eau fraîche pour les dessaler.—(La Minerve.)

Moyen de désinfecter les futailles.

Le moyen suivant est très-propre à désinfecter complètement les futailles qui ont surtout le goût de moisi :

On prend une pierre de chaux vive de moyenne grosseur pour un tonneau de 250 pintes, on la casse en petits morceaux et on l'introduit dans la pièce par la bonde, on verse ensuite dedans 2 ou 3 pintes d'eau, et on bouche solidement, en ayant soin de garnir la bonde de lingé ou de chanvre ; ensuite on roule et on agite le tonneau dans tous les sens, afin que le lait de chaux pénètre partout, après quoi on le place debout, tantôt sur un bout, tantôt sur l'autre. Dans le cas où la barrique serait plus grande, il faudrait faire usage d'une plus grande quantité de chaux vive.

Une ou deux heures après, on déboude les futailles passées à la chaux, et il est important de prendre à cet effet quelques précautions, car le gaz acide carbonique dégagé par la chaux s'est accumulé dans le tonneau et exerce sur le bouchon une pression assez forte, susceptible de le chasser avec violence et de blesser l'imprudent qui ne se serait pas tenu sur ses gardes. Lorsque le bondon est enlevé, on jette dans la futaille deux ou trois seaux d'eau propre, on roule et on agite vivement de nouveau, et on place la pièce sur la bonde pour faire couler dehors l'eau de chaux qu'elle contient ; on rince enfin à une grande eau jusqu'à ce qu'elle sorte tout-à-fait claire.

Ce procédé réussit toujours parfaitement bien ; mais il arrive quelquefois que la liqueur logée dans les futailles ainsi désinfectées conserve un goût de chaux fort désagréable ; pour éviter cet inconvénient, il suffit de rincer la pièce avec dix à douze pintes d'eau dans laquelle on aura versé une demi-pinte d'acide sulfurique ; ce mélange doit être recueilli avec soin, car il pourra servir pour plusieurs tonneaux ; mais il est bon d'ajouter de temps en temps un peu d'acide sulfurique. Après cette opération, la liqueur ne contractera plus aucun mauvais goût.

PETIT-PIERRE

ou

LE BON CULTIVATEUR.

PETIT-PIERRE DEVENU GRAND.

XVI. COMMENT ÉTIENNE DÉTESTAIT PETIT PIERRE, ET COMME QUOI LE PROVERBE QUI DIT QUE LES BONS COMPTES FONT LES BONS AMIS, N'A PAS TOUJOURS RAISON.

(Suite.)

Mais Petit-Pierre, plus vigoureux qu'il n'était grand, et surtout plus adroit encore qu'il n'était vigoureux, Petit-Pierre, sans vouloir même frapper son épais adversaire, l'avait, d'un croc-en-jambes envoyé rouler à six pas.

Étienne, n'étant point encore complètement satisfait après cette première leçon, voulut revenir à la charge, et trois fois il alla de la sorte mesurer un peu trop vivement le gazon.

À la troisième chute, qui fut un peu plus rude que les autres, le méchant, très-confus, comme on pense, mais toujours plus haineux, s'il est possible, se sauva piteusement, grommelant et maugréant, sans toutefois demander davantage.

Il avait eu son compte, mais ce n'était pas précisément le cas de dire que les bons comptes font les bons amis.

XVII. LES IDÉES DE PETIT-PIERRE DEVENU GRAND, SUR L'EMPLOI QU'IL FAUT FAIRE DE SON COURAGE.

Depuis ce temps, Étienne n'était pas devenu meilleur, mais il avait un peu mieux caché ses perfidies; et, le jour où nous avons de nouveau entendu parler de lui, quand il s'était hasardé à attaquer grossièrement Petit-Pierre par ses paroles insolentes, peut-être n'avait-il agi de la sorte que parce qu'à la longue il avait oublié l'ancienne leçon dont il avait été gratifié; peut-être, aussi, s'était-il cru suffisamment protégé par les ombres de la nuit; peut-être enfin supposait-il, très-justement d'ailleurs, que Petit-Pierre devenu homme, considéré et presque respecté de chacun, ne voudrait pas descendre à une lutte grossière pour tirer une sottise vengeance d'un propos malséant.

Faire un pareil calcul ce n'était, on le voit, ni très-beau ni très-brave; mais le calcul, très-digne d'Étienne, était au moins bien fondé sur un point.

Étienne, en effet, ne se méprenait pas sur les dispositions de Petit-Pierre.

Sans doute celui-ci, robuste, agile, adroit entre tous, comme il l'était alors, n'eût pas eu grand-peine à mettre une bonne fois son ennemi à la raison.

Mais son bon sens, sa distinction naturelle et tous ses bons instincts de jeune homme digne d'être pris en tout pour modèle, lui disaient qu'à vingt ans on ne pouvait pas mettre son honneur à se colleter comme un gamin; que chercher le coup de poing au seuil des cabarets, était un triste moyen de montrer sa bravoure; que tout cela, d'ailleurs, ne pouvait point conduire à grand-chose; et qu'après comme avant, battant ou battu, celui qui avait le bon droit gardait le bon droit de son côté, celui qui avait les torts restait avec ses torts pour lui.

Puis, quand Philibert, qui en pareille matière ne jugeait pas toujours avec une si haute sagesse, s'étonnait de la longue patience de son ami, Petit-Pierre répondait encore, ainsi qu'il l'avait déjà fait :

« Laissons les querelles d'ivrognes aux ivrognes. Laissons un buveur abruti mettre sa gloire à casser les bras d'un homme

de travail, qui a besoin de ses bras, ou à faire des bleus sur la peau d'un chrétien fait de la même chair que lui.

« Si on éprouve le besoin ou le désir de montrer qu'on a autant de cœur qu'un autre, il ne manque pas d'occasions de s'exposer pour l'avantage du prochain. Devant un péril à affronter pour le salut d'autrui, qu'on se fasse, si l'on veut, un défi de courage : il y aura là encore un sentiment plus ou moins raisonnable; mais du moins quelqu'un pourra y gagner quelque chose. On aura cherché le danger pour un bien. Et le plus intrépide, même quand il y aurait mis un peu d'orgueil, méritera sur un point qu'on l'honore.

« Voilà mon sentiment, ami Philibert, » dit avec douceur Petit-Pierre en terminant.

Et comme on était au sortir des vèpres, et que peu à peu un groupe assez nombreux s'était formé autour des deux amis pour écouter leur discussion, Petit-Pierre ajouta :

« Voilà mon sentiment, et parmi les camarades qui sont là, les anciens qui nous ont entendus, les anciens, qu'il faut toujours consulter quand on veut consulter la raison, te diront tous, j'en suis sûr, qu'ils pensent comme moi. »

XVIII. LE COURAGE BIEN EMPLOYÉ.

« Oui, oui, c'est parler d'or cela, brave Petit-Pierre, » dit de sa voix grave et paternelle l'ancien du village, le père Boncompain, sage et bon veillard que tout le monde aimait et vénérât, et qu'on écoutait comme un oracle, ses quatre-vingts ans ayant vu tant de choses. « Oui, c'est toujours bien parler, Petit-Pierre; toujours, comme à ton habitude. Et il n'y a que ta modestie qui t'empêche de rappeler que, ce que tu dis, tu sais le faire. Mais personne, si ce n'est toi peut-être, personne ne l'oublie parmi nous.

« Tu n'as pas attendu, toi, d'avoir à faire le coup de poing pour montrer si tu es brave.

« Eh ! c'est toujours bon à redire, même à ceux qui le savent, même à toi, Philibert, pour t'enseigner comment il faut utiliser son courage en faisant de bonnes actions; surtout à toi, Étienne, qui te caches là-bas, derrière la haie, sans oser te montrer, pour t'apprendre à respecter au moins ce que tu ne sais pas imiter. Oui, quand sur la rivière de Borne, dans le vallon de Saint-Vidal, le jour où l'on devait bénir la cloche neuve, la passerelle s'écroula; quand une femme et deux enfants s'allaient noyer, entraînés rapidement vers le gouffre d'Avale-tout, Petit-Pierre n'attendit pas qu'on l'eût défilé à la chose; il ne se demanda pas si on le regardait, ou si d'autres pouvaient y aller pour lui; il sauta à l'eau tout habillé. Et, tandis qu'on lui criait de tous côtés de ne pas entrer dans le tourbillon du gouffre, qu'il n'arriverait pas à temps vers les noyés, que le courant allait le prendre comme eux, qu'il était perdu comme eux, et que son dévouement ne servirait de rien, qu'il ne les sauverait pas..... Dites donc, vous y étiez vous autres, et vous en frissonnez peut-être encore; tu y étais, toi, particulièrement, Étienne, et c'étaient ta cousine et tes petits cousins qui se noyaient.

« Je ne t'ai pas vu à l'eau.....

« Petit-Pierre, lui, pendant qu'on priait déjà pour son âme, alla toujours; il s'élança dans le gouffre; il nagea en plein tourbillon; et c'est bien un miracle de la bonne Vierge qu'il en soit revenu. Et il en revint et il ramena vivants, bien vivants, la mère et les deux enfants.....

« Et pendant qu'on s'occupait de ceux qu'il avait sauvés, il s'éloigna rapidement pour qu'on ne put pas, comme on voulait le faire, le ramener en triomphe à Fontanes.....

« Vous savez tous cela, n'est-ce pas? mais c'est tout de même bon à raconter une fois de plus.....

« Et avouons, pour fuir, que ça vaut bien autant que les

plus beaux coups de poing du monde, et que ça montre mieux que des coups de poing combien l'ami Petit-Pierre est un grand cœur."

Petit-Pierre, à ce récit, qu'il n'avait pas osé interrompre, baissait la tête plus bas qu'Etienne lui-même; et quand le vieillard vint lui serrer la main, en lui disant ce qu'il lui avait dit une fois: "Le bon Dieu te récompensera, garçon, tu le mérites!" Quand tout le monde applaudit avec enthousiasme à ces paroles du vieillard, Petit-Pierre, plus confus qu'Etienne, était le seul avec Etienne qui eût bien voulu n'être pas là.

Du reste, tout cela ne faisait que rendre Etienne plus jaloux et plus haineux contre le camarade dont il lui fallait bien en secret reconnaître la supériorité, et dont la supériorité, proclamée si haut par tout le monde, devenait si gênante pour lui.

Quant à Petit-Pierre, il n'avait pas, disait-il, le moindre mérite à ne détester personne, pas même son ennemi. Tout le monde, hors Etienne, avait des sentiments si affectueux et si dévoués à son égard! Ça le rendait indulgent et patient pour tout le monde. Et puis, il était heureux de toute manière! L'estime et la vive affection de tous les braves gens, ça lui avait porté bonheur.

NIX. LES PETITS SERVICES DE CHAQUE JOUR.

Ainsi les affaires de Petit-Pierre avaient parfaitement prospéré. Sa pauvre famille même avait pu, grâce à lui, grâce à ses conseils et à ses petites largesses, arriver à une sorte d'aïssance qui devenait pour elle le bien-être si longtemps inconnu.

Depuis l'époque où nous l'avons vu acheter ses huit brebis noires, tout en abondant ses gages à ses parents, Petit-Pierre, par le seul bénéfice fait sur les bêtes à laine, était arrivé à posséder une bonne moitié du troupeau du Père Martin; c'est-à-dire de cinquante à soixante superbes moutons, valant de onze à douze cents francs. De plus, il avait une petite bourse assez bien garnie, et il pouvait acheter du foin pour hiverner ses bêtes; ou encore, quelquefois, quand il accompagnait le père Martin aux foires, il faisait, en association avec son maître, un petit commerce de bestiaux qui leur donnait à tous deux d'assez beaux bénéfices. Nous savons déjà si Petit-Pierre était entendu au bétail. Avec ses connaissances sur la bonté des vaches laitières et sur la qualité de leur lait, il choisissait une vache à coup sûr; et les marchands ne craignaient pas de payer un louis de plus qu'il n'aurait fait avec tout autre, une vache choisie de sa main.

Quant à ses voisins et amis, ce qui pour lui était la même chose, puisque tout son voisinage l'aimait, il mettait sans cesse et avec une obligeance sans borne, tous ses petits talents à leur disposition, et il recueillait en gratitude et en bons sentiments le prix de mille bons offices.

Dans les veillées de chaque jour, Petit-Pierre devenait presque constamment, surtout quand il n'y était pas, le sujet des entretiens de l'assemblée.

Par exemple, le soir de ce même dimanche où le père Boncompain avait rappelé avec une émotion bien partagée l'acte de courageux dévouement de Petit-Pierre, le soir à la veillée, Petit-Pierre étant absent, on n'avait pas cessé de s'occuper encore de lui.

Après avoir eu l'occasion de se passionner comme nous l'avons vu, au récit de sa belle action, les braves gens de Fontanes, passant à un autre chapitre, ne tarissaient pas non plus dans l'énumération des innombrables services rendus à chacun par l'intelligence et la bonne volonté de l'honnête et habile garçon.

"Ce n'est pas assez, disait l'un, qu'il ait enseigné tout ce qu'il sait à tout le monde, avec une complaisance infinie; on le trouve toujours prêt pour un bon conseil ou pour un coup de main.

—Il quitta sa besogne, disait l'autre, pour aller à celle d'un camarade embarrassé; il tirera de peine le camarade, et sa besogne à lui n'en aura pas souffert.

—Et puis il sait tout, ajoutait un troisième: pas plus loin que lundi, ma vache avait gonflé dans un tréfle trop vigoureux; j'appelais tout le monde au secours; tout le monde venait et regardait ma vache sans rien faire. On me disait seulement pour toute consolation: "La vache est perdue; mieux vaut tuer et saler la vache que de la laisser crever."

"Petit-Pierre arrive avec sa sonde en cuir; il enfonce la sonde dans la bouche de la bête jusqu'à l'estomac; il jette dans le tuyau de cuir un verre d'eau mélangée de dix gouttes d'éther et de six gouttes d'alkali.

"Ma vache se dégonfle comme une vessie qui a reçu un coup d'épingle; et la voilà sauvée.

"Je ne dis pas qu'un autre n'aurait pas pu faire tout ça comme Petit-Pierre; mais, en attendant, il n'y avait que Petit-Pierre qui eût la sonde et qui sût comment s'en servir; il n'y avait que lui qui eût de l'alkali avec de l'éther, et qui sût ce qu'il fallait en mettre.

"C'est ce que j'appelle un homme utile à un village.

—Et le troupeau de Morinet, dit un quatrième: la clavelée l'avait gagné; on allait tout perdre; quinze bêtes perdues sur vingt qui étaient déjà malades, dans un troupeau de trois cents. On appelle Petit-Pierre; Petit-Pierre arrive, il s'empresse d'inoculer l'un après l'autre sur la queue tous les moutons qui n'étaient pas encore atteints, absolument comme fait le médecin qui vaccine les enfants. Le troupeau est sauvé, plus de bêtes perdues.

—Et le piétain donc, fit un cinquième: les dix plus belles brebis du père Prunet avaient le piétain; et toutes allaient attraper la maladie: c'était un troupeau abîmé. Petit-Pierre fait mettre de la chaux vive devant la bergerie. Les bêtes passent là dedans deux fois par jour, le mal s'arrête. Petit-Pierre panse les brebis les plus malades avec du vitriol: les voilà guéries. Ce garçon sait tout. Ce garçon est venu à Fontanes pour le bien de tout le monde.

—A moi, il m'a montré à mettre un peu d'alkali au lieu d'eau sur une pierre à aiguiser la faux; ça donne à la pierre un fameux mordant; ma faux coupe à la minute comme elle n'a jamais coupé.

—Moi, il m'a fait plâtrer mon tréfle avec le plâtre le plus cher. J'ai employé du plâtre d'un franc au lieu de la drogue que je payais cinquante centimes. Il me faut moitié moins de plâtre; ce n'est donc pas plus de dépense; et j'ai, après ce plâtrage, le double du tréfle qu'auparavant.

—Eh bien, moi, tous mes froments prenaient le noir. On me disait de chauler ma semence, je chaulais avec du sel et de la chaux comme on me l'avait enseigné. Ça n'y faisait rien; toujours ce maudit noir dans mes blés! Petit-Pierre me donna un demi-kilogramme de vitriol à mélanger dans mon chaulage pour quatre hectolitres de grains; plus de noir! Dans ma récolte de l'année dernière, ça me vaut plus de mille francs.

"Je vous dis que c'est un bonheur et un bonheur pour le pays que Petit-Pierre y soit tombé."

Ainsi chacun disait son mot; chacun avait un éloge pour Petit-Pierre en rappelant une de ses qualités, un de ses bons offices.

(A continuer.)

Ch. Galemard de Lafayette.

FIRMIN H. PROULX.

Propriétaire-Gérant.

Animaux maltraités.

(Suite et fin.)

L'homme injuste pour ses animaux, cruel envers eux, sera-t-il juste, humain envers les semblables? Non.

Le conducteur compatissant, lui, aide son cheval, l'encourage de la voix, il pousse à la roue, il ariète pour faire respirer le pauvre animal. Cet homme est compatissant; le passant augure bien de lui. Cet ami de son cheval sera bon dans sa famille, son bon cœur lui donnera des amis; et son serviteur, qui a reçu les soins de son maître, sera doux, patient, docile; sa santé, ménagée, assurera au possesseur un long et bon service. Tout est avantage pour l'homme compatissant! Tous et repoussent et craignent le méchant emporté jusqu'à la fureur par la colère.

Quelques fois l'on a vu l'animal, poussé à bout par la douleur, se venger cruellement. Ces jours derniers, un journal nous signalait qu'à Marseille, un conducteur qui assommait de coups un mulet, vit l'animal, se dressant sur ses pieds de derrière, écraser son injuste bourreau.

Le sentiment qui rapproche le plus la créature de Dieu, c'est la bonté, le désir d'accomplir un peu de bien. Protégeons les animaux, c'est un devoir! ayons pour eux de la pitié, nous donnerons un bon exemple à tous et nous satisferons à ce besoin d'humanité que Dieu mit au cœur de l'homme.

Vous le savez, lecteurs, une loi dont s'honore la France, punit de l'amende et même de l'emprisonnement le conducteur qui, inutilement et cruellement, maltraite les animaux. C'est qu'il est bien de protéger une créature de Dieu, c'est qu'il est prudent de ne pas donner à l'enfant, qui imite ce qu'il voit faire, le spectacle d'un emportement cruel.

En France, une société s'est formée qui s'est donné le mandat de protéger les animaux, de faire respecter la loi par tous les moyens en son pouvoir. Par des récompenses qu'elle distribue d'une main libérale, la Société protectrice des animaux encourage les hommes qui sont doux et bienveillants envers les bêtes; elle prime ceux qui consacrent leurs soins à trouver les moyens les plus doux pour l'attelage des animaux. Cette société poursuit de sa réprobation les actes barbares; elle demande à l'autorité de faire cesser ces spectacles où les animaux s'entredéchiront pour satisfaire une curiosité.

Londres, Vienne, Bruxelles, Hambourg, à l'imitation de ce qui se fait à Paris, ont aussi leurs Sociétés protectrices des animaux. Le gouvernement de l'empereur a déclaré d'utilité publique la Société qui a pris cette noble mission. Les noms les plus éminents de France se sont fait inscrire parmi les membres de cette société, et notre association agricole s'honore du titre de sociétaire. Au nom de l'empereur, trois médailles d'or ont été données par les mains de la société à ceux qui ont le mieux mérité.

Un des princes de l'Eglise, le cardinal Donnet, dont s'honore le clergé français, a

trouvé dans son cœur d'éloquentes paroles pour la protection des animaux.

Un sénateur dont nous avons admiré les recherches, dans un style entraînant nous a montré qu'il était d'un important intérêt de sauver de la destruction ces hôtes ailés, charmes de nos campagnes pour leur ramage, défenseurs de nos récoltes en dévorant les insectes destructeurs.

Notre société d'agriculture, dont la limite de ses modestes ressources, a promis des primes aux protecteurs des nids, des jeunes couvées d'oiseaux.

Rappellerai-je le respect des Egyptiens pour les ibis à l'égard d'un dieu tutélaire? Ils les embaumaient après leur mort.

Dans les ports, on respecte les goélands. En Hongrie, en Hollande, la cigogne est soignée; on regarde comme un heureux augure de posséder un nid de ces oiseaux voyageurs; malheur à l'imprudent qui abatrait un de ces oiseaux utiles!

C'est qu'ibis, goélands et cigognes dévorent les insectes, les reptiles, nettoient les rivages des animaux morts et en empêchent la putréfaction.

Protégeons les animaux qui nous sont utiles, n'allons point contre l'œuvre de la Providence! Et pourrions-nous cette manie de la destruction aura bientôt fait disparaître de nos champs la fauvette, le rossignol, la mésange et tant d'autres petits oiseaux qui ne se nourrissent que d'insectes.

Le martinet sauve un jour trois mille deux cent graines de blé et onze cent cinquante grappes de raisin.

Le moineau vole un peu de grains, mais il détruit aussi les nids des chenilles, les chenilles elles-mêmes. Les recherches et les écrits de M. Victor Chatel ont réhabilité le moineau.

Ingrats, insensés, nous détruisons les animaux qui viennent protéger nos récoltes. Aussi les insectes se multiplient et vous n'entendez que des plaintes sur les dévastations des chenilles, des vers blancs, des hannetons, des pucerons qui dévorent les fruits, les plantes, et qui, privant jusqu'aux arbres de leurs feuilles, les font périr.

Les rats, les taupes soulèvent nos prés, absorbent les tubercules et les racines. J'entends vos plaintes, ô cultivateurs des champs, et, dans votre ignorance, vous détruisez avec plaisir les oiseaux nocturnes qui font une guerre acharnée aux mulots, et qui ne vivent, eux et leurs petits, que des débris de vos ennemis. Respectez donc la chouette, la dame, dont vous clouez les cadavres à la porte des écuries, si vous ne voulez pas que les rats ravagent vos champs, vos greniers et vos fruits.

Puisque je vous montre votre intérêt, laissez-moi vous dire que ce pauvre animal que l'homme mûr, comme l'enfant, écrase avec fureur s'il se montre dans vos jardins, ce crapaud terrestre que vous appelez un bot, ne vit que d'araignées, de limaçons, fléaux de nos légumes, de nos semis. Cet animal est laid, il est presque dégoûtant, mais il est éminemment utile; au lieu de le détruire, protégez-le. Les Anglais, observateurs, après avoir détruit ces crapauds, reconnaissant leur tort stupide, viennent acheter en France, à des prix assez élevés, ces pauvres

bots que poursuit une répulsion-inintelligente.

Et ces animaux qui, autrefois, pullulaient dans nos vignes, ces hérissons, ils sont détruits, on n'en trouve plus; et pourtant ils dévoreraient les limaçons, les insectes, les vers.

Avant de détruire, réfléchissez! L'homme, si riche dans ses inventions, surtout alors qu'il faut détruire, est impuissant souvent pour se protéger et se défendre! Qu'obtiendront vos canons rayés en face des pucerons, des chenilles, des vers blancs, des mulots? Reconnaissez votre impuissance. Vos défenseurs ce sont les oiseaux, qui dévorent les insectes par milliers.

La pitié envers les animaux ne doit pas se borner à ne pas les torturer par de mauvais traitements, il faut encore les soigner, veiller à leur bien-être.

Les écuries doivent être aérées, proprement tenues. Comment l'animal peut-il prospérer, jouir d'une bonne santé, s'il ne peut librement respirer? Pourquoi ces plafonds si bas, cet espace si étroit, ce fumier qui reste sous les pieds, ce purin qui croupit dans l'étable, au lieu de se répandre au dehors, dans une fosse qui cicérera le fumier indispensable à nos récoltes? Là où vous ne respirez pas à l'aise, êtes-vous bien? vous êtes étouffé; l'appétit ne vient pas quand vous respirez des odeurs nauséabondes qui empestent et vous et vos aliments. Eh bien, l'animal est comme nous, il a besoin d'un air sain et non vicié par le défaut de ventilation, par des exhalaisons empestées. Si vous construisez, donnez un peu plus d'espace. Si vous avez une étable trop étroite, n'accumulez pas trop vos animaux; que le plancher, percé dans le haut, reçoive une espèce de cheminée faite avec quatre planches jointes ensemble, et qui, s'élevant un peu au-dessus du toit, permettra à l'air extérieur de pénétrer, et aux émanations malsaines de sortir.

L'hiver, les animaux ne travaillent pas, et le cultivateur peu aisé, souvent aussi celui qui est riche, nourrit mal ses bestiaux, ou économise le foin, ou supprime l'avoine. Il semble que ce n'est qu'à regret que l'on donne un peu de paille, juste ce qu'il faut pour empêcher à l'animal de mourir de faim. Triste économie, vous diront tous ceux qui se sont occupés de bestiaux! Mauvaise entente de vos intérêts! L'animal mal nourri dépérit; au sortir de l'hiver, presque dépourvu de son poil, sans force, il ne pourra accomplir de bons labours, il fera moins d'ouvrage, et cette privation d'une nourriture nécessaire le disposera à la maladie et hâtera sa mort, sa mort une perte pour vous, cultivateurs! L'animal convenablement traité vivra une moitié de plus que l'animal mal nourri, mal soigné. . . . Cela est incontestable, souvenez-vous-en!

L'animal dont la litière sera insuffisante sera mal couché; renouvelez la litière.

L'animal mal nourri donnera un pauvre fumier, vous devriez savoir cela. Pour avoir un engrais puissant, que la nourriture soit bonne.

Ces conseils, que dans mon désir d'être utile j'ai réunis, j'ai répétés après les

maîtres, ils sont sages, ils sont bons ! qui les fera connaître dans nos campagnes ? Nos discours ? peu les entendent : les livres ? le cultivateur accablé par la peine, poursuivi par les travaux incessants de la ferme, lit peu ces avis salutaires. C'est le lot, c'est la mission de nos instituteurs primaires de les propager, de les répandre, en les répétant sans cesse à leurs élèves. La jeunesse écoute peu, mais enfin elle répète les leçons du maître. Cet âge est sans pitié, dit-on ; oui, s'il est livré à ses mauvais instincts ; mais, bien conduits, les enfants sont accessibles à la pitié. Un cœur bal aussi dans leur poitrine. Ils aiment à être choyés par une tendre mère, ils craignent les châtimens et ils savent très-bien distinguer si la punition est juste ou injuste.

Que les instituteurs montrent que les animaux sont sensibles comme nous et au bien et au mal, qu'ils souffrent quand on les frappe ; que Dieu a mis au cœur de l'homme l'humanité, et que cette humanité doit s'étendre, non seulement à ceux que la divinité créa pour son intelligence les rois de la nature, mais encore aux animaux qu'il nous donna pour nous aider, nous secourir ! Que l'instituteur nous montre que ce soin donné aux animaux satisfait le cœur, habitue l'homme à la compassion, à la bienveillance, et que ces soins eux-mêmes sont dans l'intérêt de l'homme qui attend un bon et long service de ces animaux qui sont nos aides et dont nous devons nous faire des amis.

Cette tâche, d'instruire la jeunesse, de lui donner, non-seulement les éléments du savoir, mais encore et surtout de lui montrer le bien là où il est, de former le cœur de leurs élèves, cette tâche est grande et belle, et nos instituteurs, qui donneront l'exemple, ne failliront pas à ce devoir qu'ils connaissent si bien et qui est sacré pour eux. Ce que l'on apprend dans sa jeunesse ne s'oublie jamais.

Lecteurs, dans ces avis, j'ai parlé à tous dans leurs intérêts bien compris, j'ai parlé à la raison ; je voudrais surtout parler au cœur et répéter sans cesse à tous :

Compassion, bienveillance, pitié pour les animaux !

M. PAGANON.

Étoffe du pays

Madame Joseph Bachand, de la paroisse de Saint Simon, est maintenant une tisserande dont St. Hyacinthe et Montréal connaissent l'habileté. Cette femme industrielle ne passe guère de semaine sans porter à St. Hyacinthe ou à Montréal quelques rouleaux de ces belles étoffes légères ou croisées prisées des *fashionables*. Cette dame nous disait, samedi, que depuis le mois d'août, l'an dernier, elle a fabriqué 2500 verges d'étoffe qu'elle vend une piastre la verge. Elle a constamment de 25 à 40 fileuses à son service et 5 ou 6 métiers. Elle suffit à peine à fournir ses pratiques, parmi lesquels elle en compte plusieurs de Montréal. Il est de fait que pendant qu'à la campagne, la bonne vieille étoffe du pays est délaissée pour les draps importés, elle fait son entrée triomphante dans les villes de

goût, comme Montréal. Là on la reçoit comme un article de mode dont les élégants ne sauraient plus se passer. C'est un mauvais compliment à faire aux cultivateurs, mais il n'en est pas moins vrai qu'il ne sont pas les plus justes appréciateurs de l'habileté de leurs industrieuses compagnes.

Tandis que le fils d'un cultivateur à l'aise rougirait de se présenter à l'église ou en visite, avec un surtout d'étoffe du pays, nous voyons les élégants des villes faire parade de leurs habits de cette étoffe qui ne le cède en rien à n'importe quel *tweed*, qui nous arrive de l'étranger, sous le rapport de la beauté et qui lui est de beaucoup supérieur pour la solidité et la durée.

L'agriculture est en progrès chaque fois qu'elle parvient à obtenir plus d'utilité pour les mêmes frais, ou la même utilité pour de moindres frais.

Point d'entreprise sans réflexion,
Point de querelle sans nécessité.

ANNONCES.



AVIS.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE,
ENTRE
Québec et les Ports d'en Bas.

Le Steamship en fer à hélice supérieur,



LADY HEAD,
WM. DAVIDSON, Maître,

**LAISSERA le QUAI ATKINSON, pour
L'ICTOU, la NOUVELLE ECOSSE,
MARDI le ONZE OCTOBRE 1865, à 4
heures P. M. arrêtant en allant et en re-
venant, aux Ports ci-dessus :**

POINTE AUX PÈRES,

HASSIN DE GASPÉ,

PERCÉ,

PASPÉBIAC,

DALHOUSIE,

MIRAMICHI,

SHÉDIAC et,

PICTOU.

Le bagage est au risque des propriétaires.
Le passage payé et des lits obtenus au Bureau.

On ne recevra pas de fret après 2 heures P. M., le jour du départ.

Pour le fret et le passage s'adresser à

**F. BUTEAU, Agent,
Quai Atkinson, rue St. Jacques, Québec.**



ON recevra à ce Bureau, jusqu'à Lundi, le 2^e jour d'OCTOBRE prochain, à MIDI, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, pour faire les réparations nécessaires au QUAI DE LA RIVIÈRE-DU-LOUP. On pourra voir à ce Bureau, les plans et devis de ces ouvrages.

Les soumissions devront être endossées "Soumissions pour le Quai de la Rivière-du-Loup."

Les soumissionnaires devront donner leurs nom et prenoms et les signatures de deux personnes responsables qui voudront se porter caution de l'exécution fidèle de l'ouvrage.

Le Département ne sera pas tenu d'accepter les plus basses soumissions, ni aucune d'elles.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Québec, 23 octobre 1865.

A vendre à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes

La Flore Canadienne ou description de toutes les plantes de forêts, champs, jardins et eaux du Canada, accompagné du vocabulaire des termes techniques et des clefs analytiques, par l'Abbé L. Provancher, ornée de plus de 400 gravures sur bois, 2 vols—Brochés, 10s ; reliés, 12s. 6d.

Le Verger Canadien ou culture raisonnée des fruits qui peuvent réussir dans les vergers et les jardins du Canada, par l'Abbé L. Provancher, 2^{me} édition, augmentée de la culture des atocas et de la vigne—2s.

Traité élémentaire de botanique, par l'Abbé L. Provancher, illustré de plus de 80 gravures sur bois—36 sous.

Petit dictionnaire des rocottes usuelles et pratiques, renfermant les procédés d'économie rurale et domestique les plus nouveaux, ainsi qu'un choix de recettes hygiéniques et médicales utiles pour la conservation de la santé—3s. 9d.

Le trésor des recettes utiles de gastronomie, et des moyens d'augmenter la force corporelle, de conserver la santé, de prolonger la vie, etc., suivi d'une gymnastique hygiénique sans appareil, mise à la portée de tout le monde ; d'un procédé magnétique pour faire passer instantanément et soi-même la migraine et autres maux de tête, etc—18. sous

Almanach de l'Hygiène, art de conserver la santé, résumé d'après les travaux scientifiques les plus modernes—15 sous

La clef de la Science, ou les phénomènes de tous les jours expliqués—7s 6d

DES ENGRAIS, ou l'art d'améliorer les plus mauvaises terres, par les amendements et les engrais de toute nature, par M. Ducoin—30 sous

GAZETTE DES CAMPAGNES.

F. A. ST. LAURENT
IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE
FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE
ET AMERICAINE,
No. 6, rue et faubourg St. Jean
QUEBEC.

F. A. St. L. a constamment en
mains :

Ferronneries de tous genres, Ferrures de
maisons, Outils pour les ouvriers, Glaces
de miroirs, Couleurs sèches et à l'huile,
Vitres, Mastic, Huile pour peinture, Pin-
ceaux, Brosses, Ferblanc, Tole, Pistolets,
Fusils, Poudre, Plomb, Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce
magasin un assortiment complet d'instru-
ments pour l'agriculture.

↳ A vendre en gros et en détail. ↳

NOUVELLES IMPORTATIONS

NOUVEAUX Tissus pour habits et pan-
talons d'été, Tweed de manufacture
canadienne, Tweeds d'Ecosse, Draps et
Casimirs.

NOUVEAUX Parasols noirs et de cou-
leurs.

UN grand assortiment de Soie noire pour
Mantilles et pour Robes.

ETOFFES à Soutanes, Merinos français,
double cordés, Sayes, Drap d'été. Aus-
si, Chapeaux de Paille, de Satin, de Feutre
pour Messieurs du Clergé

HARDES faites, en grande variété et
vêtements faits sur commande par
les meilleurs tailleurs.

TAPIS Tapiserie, Impérial, Ecosais,
Union, pour Escaliers, Toile cirée,
Feutre, de Tables, Nattes, etc.

COUTILS, Toiles, Cotons, de toutes es-
pèces. Couvre-pieds blancs et de cou-
leurs, Couvertures de laine, Toile et Coton
à draps, Toile à nappes, etc.

ALBUMS photographiques de 25 à 200
cartes photographiques.

En vente chez
A. HAMEL et FRÈRES,
15 mai 1865. Québec, Rue Sous-le-Fort.

TERRE A VENDRE

A VENDRE, tout près de l'église de St.
Laurent, Isle d'Orléans, une très-belle
terre de trois arpents et demi de front sur
environ soixante de profondeur, avec une
maison, deux granges, hangard, porcherie
et autres petits bâtiments, clôtures en bon
ordre, magnifique sucrerie avec une bouil-
loire des plus économiques.

Pour les conditions de la vente s'adresser
sur les lieux au propriétaire

FRANCOIS GOSSELIN,
Cultivateur.

1er août 1865.

A VENDRE

UNE belle et excellente terre de quatre
arpents de front sur quarante deux de
profondeur, située au second rang du BIC,
près d'une route conduisant au 1er rang.
Conditions libérales.

S'adresser à **J. B. POULIOT, écrivain, N. P.**
Rivière du Loup,

Ou au soussigné,
J. E. POULIOT, écrivain, avocat,
16 juin 1865. *Rimouski.*

**SUPER-PHOSPHATE DE CHAUX
DE COE.**

PRÉPARATION SUPÉRIEURE D'OS MOULUS

Il fait mûrir les moissons de 10 à 20 jours
plus tôt, et accroît merveilleusement
le produit.

Prix, \$50 le tonneau, mis en quarts con-
tenant à peu près 250 livres chaque; aussi
en boîtes d'environ 30 livres, à \$1 chaque.
Manufacturé et à vendre par **ANDREW
COE, propriétaire.** Bureau à Toronto, No.
3, Salle Maçonnique, rue Toronto. Bureau
à Montréal, No. 38, rue St François Xavier
E. L. SNOW,
Agent général.

J. B. C. HEBERT,
Notaire et Agent,

TIENT son Bureau, à QUEBEC, No. 18
rue STE. FAMILLE (Côte de Léry),
Haute-Ville.

R. E. CASGRAIN
AVOCAT

TIENT son bureau alternativement à la
Rivière-Ouelle, et à Kamouraska chez
A. B. Routhier, écrivain, avocat.
1er juillet 1865.

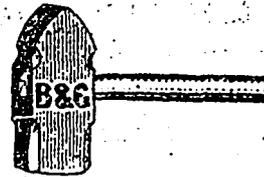
LEPAGE, LEMOINE & C^{IE}
MARCHANDS A COMMISSION

AGENTS GÉNÉRAUX,
17, Rue St. Jacques, Basse-Ville
QUEBEC,

ONT constamment en mains et à vendre
en gros :

FLEUR, LARD, BŒUF, JAMBONS,
BEURRE, SAINDOUX, FROMAGE,
SAVON, THÉ, TABAC,
VINS et LIQUEURS DE TOUTE SORTE
HYDROPULTE,
etc., etc., etc., etc.

AUSSI
HUILE DE CHARBON,
en Baril ou Canistres de cinq gallons.
15 décembre 1864.



MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et
aux membres du Clergé en particulier,
qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établis-
sement, ils ont en même temps importé, et
reçoivent chaque jour d'Europe quantité
d'objets nouveaux dans leur branche de
commerce consistant en Services de table
en argent—Coutellerie de Rodgers—Usten-
sils de ménage—Quincaillerie de toute
sorte, etc., etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à
l'huile de Charbon, particulièrement pour
l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrange-
ments exprès avec les principales maisons
de commerce d'Angleterre, offrent d'impor-
ter à commission toute commande qu'on
voudra bien leur confier et cela sous un
très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les
ferrures dont ils ont besoin, et tous les ins-
truments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9¹/₂, rue La fabrique, à l'enseigne
du Gros Marteau.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY,
près de l'Eglise.

AGENCE A STE. ANNE

LA REVUE CANADIENNE

L'ECHO

CABINET DE LECTURE PAROISSIALE.

LES personnes qui désirent s'abonner à
la *Revue Canadienne*, ou payer leur
abonnement, pourront le faire en s'adres-
sant à **Firmin H. Proulx**, au Bureau de la
Gazette des Campagnes, Ste. Anne de la
Pocatière.

Le prix de l'abonnement est de \$1 par
six mois, et payable d'avance.

L'Echo, revue religieuse, scientifique,
historique, littéraire et artistique, paraît le
1er et le 15 de chaque mois. L'abonne-
ment est d'une piastre par année. On peut
s'abonner en s'adressant à **F. H. Proulx**, à
Ste. Anne de la Pocatière.

PRIME.

Tout abonné à l'*Echo* du Cabinet de Lec-
ture paroissial de Montréal, qui d'ici au 1er
AVRIL 1865, aura payé son abonnement
pour 1865 et les arrérages, recevra avec le
3ème numéro de l'*Echo*, 1865, un MAGNI-
FIQUE PORTRAIT en taille douce d'un per-
sonnage historique du Canada.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
District de Québec.

DÉPART ET ARRIVÉE DES CHARS

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Aller	Retour.
POINTE LEVI	1-00 P M	12-45 P M
Hadlow	1-10	12-35
Chaudière Junction	1-30	12-16
St Jean Chrysostôme	1-43	12-04
St Henri	2-00	11-49
St Charles	2-26	11-25
St Michel	2-45	10-51
St Valier	2-58	10-38
St François ou Berthier	3-18	10-06
St Pierre	3-30	10-19
ST THOMAS	3-48	9-49
Cap St Ignace	4-10	9-09
L'Anse à Gile	4-22	8-58
L'ISLET	4-35	8-46
	4-50	8-31
Trois Saumons	5-03	8-21
St Jean Port Joli	5-20	8-04
Elgin Road	5-32	7-50
St Roch	5-46	7-38
STE ANNE	6-09	7-15
Rivière Ouelle	6-29	6-57
St Denis	6-46	6-40
ST PASCAL	7-03	6-23
Ste Hélène	7-23	6-03
St André	7-33	5-52
St Alexandre	7-45	5-40
Chemin du Lac	8-03	5-20
RIVIERE-DU-LOUP	8-23 P M	5-00

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,
Surintendant local.

DEPOT DE LAMPES
ET
D'HUILE DE CHARBON

Le soussigné annonce aux marchands et cultivateurs des campagnes qu'il vend la meilleure Huile de charbon que l'on puisse se procurer, non explosive, brûle sans odeur et donne une lumière des plus brillantes. Un essai suffira pour convaincre l'acheteur.

Huile de première qualité, pour lubrifier les engins, moulins, etc. Lampes de toutes descriptions, importées des manufactures. Lanternes à l'huile de charbon sans cheminée, pour étable, cave. Becs de lampes brevetés, Globes, Cheminées, Abats-jour, Mèches, Brosses, etc.

Papeterie, livres de compte, enveloppes, plumes, etc.

A vendre en gros et en détail, à des prix modérés et au comptant.

Toutes espèces d'articles importés à ordre des Etats-Unis.

F. O. VALLERAND,
Québec, No. 8, Côte La Montagne, B. V.

A VENDRE à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière :

ESSAIS POETIQUES

PAR

LEON PAMPHILE LEMAY

Prix : édition de luxe, \$1 ; édition in-16, 60 cents.

HISTOIRE

DE LA MERE

MARIE DE L'INCARNATION,

par l'Abbé H. R. Casgrain, 467 pages, orné d'une photographie du portrait authentique de la Vénérable Mère, et de deux gravures en taille douce représentant l'une l'incendie du monastère des Ursulines de Québec (1650), l'autre le monastère reconstruit en 1651 et incendié de nouveau en 1686.—Prix, \$1.75.

BIOGRAPHIES

DE

Messire C. GAUVREAU, V. G.

ET

Messire THS. B. PELLETIER

Avec portraits—30 sous les 2 biographies

NOTICE

SUR LA VIE ET LA MORT DE

M. MICH. F. H. PRÉVOST,

PRETRE DU SEMINAIRE DE ST SULPICE,

Ornée d'un portrait du vénérable défunt—30 sous

AUSSI :

MANUEL DE L'ENFANT EN VACANCE

Prix : 36 sous

LES Ursulines de Québec, depuis leur établissement jusqu'à nos jours, en 2 volumes—1er vol. 5s ; 2e vol. 3s 9d

VIE d'Adèle Coulombe, religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Montréal, en Canada—Broché, 2s 6d ; relié, 3s 9d

INSTRUCTION sur les Indulgences et sur le Scapulaire de l'Immaculée Conception dit SCAPULAIRE BLEU.—6 sous 2s. 6d. la douzaine.

Prières de PAGNUS DEI—2 sous

GAZETTE DES CAMPAGNES, 2me et 3me volumes—\$1.00 le volume

Quant au 1er volume, la plupart des numéros étant épuisés, nous allons en faire un nouveau tirage. Ainsi nous invitons ceux qui désirent avoir ce volume, d'envoyer leur nom au plus tôt, afin que l'on sache à quoi s'en tenir quant au nombre d'exemplaires à tirer—\$1.00 le volume

REMERCIEMENTS.

Le soussigné remercie respectueusement ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour et sollicite très humblement de nouveau leur patronage, espérant, comme par le passé, qu'ils auront lieu d'être satisfaits de son approvisionnement d'Épiceries françaises, anglaises et américaines, qu'il a constamment en mains. Il sollicite une attention spéciale sur les Thés, Cafés, etc.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public qu'il tient aussi un magasin pour le commerce des Vins, Eaux de vie, Genièvre et autres liqueurs importées des premières maisons d'Europe.

Il attire particulièrement l'attention des Messieurs du Clergé sur son assortiment de VINS DE MESSE de première qualité qu'il vend à des prix très-réduits.

JOS. O. MATTE,

No. 78, Rue et faubourg St. Jean, Québec,

M. Jos. O. Matte ayant bien voulu se charger de l'agence de la Gazette des Campagnes, pourra recevoir les noms de nouveaux abonnés, ainsi que les argents pour arrérages d'abonnement, ou autrement.

16 juin 1865.

ECOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE

CONDITIONS D'ADMISSION.

Pour être admis, les aspirants doivent 1o. Présenter les meilleurs témoignages de moralité et de bon caractère ; 2o. Avoir au moins seize ans ; 3o. Savoir lire et écrire la langue française, et les quatre premières règles de l'arithmétique.

PRIX ET MODE DE PAIEMENT.

Vingt-quatre piastres par année payables d'avance en trimestre de \$8 chacun : le premier finissant au 1er janvier ; le second au 1er mai ; le troisième avec l'année. Un trimestre commencé est dû tout entier, même en cas de sortie ou d'absence. Cette somme est pour l'instruction, le droit à la bibliothèque, l'usage des outils et instruments, et le lit complet excepté les draps.

Les livres, le papier et les autres articles de bureau seront fournis, sur la demande des parents, au prix des mêmes objets chez les marchands de Québec. Prix, environ \$1 à \$2.

Le pensionnat est tenu par Madame Ve. E. Onellet, sous la surveillance immédiate du professeur et sous le contrôle de l'école. Prix, six piastres par mois, payables invariablement d'avance.

Les élèves demi-boursiers de la Chambre d'agriculture B. C. n'ont à donner que deux piastres à chacun des trimestres pour leur instruction, et 3 piastres par mois pour leur pension.

F. X. MÉTHOT, Ptre.,